

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 89

DE LYON

Mardi 29 Mars 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} A 16 DE CHAQUE MOIS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS.
Lyon et département limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger (Union Postale)... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

FAITS DU JOUR

Interviewé par un journaliste italien, M. Combes a déclaré être prêt à dénoncer le Concordat. Il a également déclaré que M. Loubet ne rendrait pas visite au Pape.

D'après M. Léon Bourgeois, le ministère résisterait aux attaques de ses adversaires. M. Gerville-Réache interviendrait pour sauver M. Pelletan.

Des dépêches des amiraux Alexeïeff et Makharoff donnent des détails intéressants sur la dernière attaque de Port-Arthur.

La mobilisation russe est terminée en Mandchourie. Les forces japonaises et russes sont en présence. La Russie prépare une armée en second plan de deux cent mille hommes.

Les grèves s'étendent dans le Nord. La grève du port de Marseille est presque terminée.

OPINIONS

L'embarras de Gros-Jean

Un de nos confrères annonçait récemment que M. Henry Maret, le spirituel leader du *Radical*, allait être frappé d'excommunication majeure et chassé de son journal, pour excès de franchise et d'indépendance.

M. Henry Maret est en effet un député bicolor, d'une catégorie peu commune. Il a le courage de dire tout haut ce que nombre de ses collègues pensent tout bas, ce qui ne l'empêche d'ailleurs pas, de voter régulièrement pour le ministère. M. Maret est un philosophe, il se moque agréablement et de lui-même et de ses amis.

Il y a quelques jours, la *Libre Parole* jouait une bien vilaine farce à M. Maret. Elle reproduisait tête de ses colonnes un article du député du Cher, où la liberté d'enseignement et les droits de la conscience étaient rigoureusement défendus.

Imitant notre confrère parisien, nous citons aujourd'hui à nos lecteurs, un article récent paru dans le *Radical*, sous la signature de M. Henry Maret. Nous n'y ajouterons aucun commentaire, l'article et l'auteur nous en dispensant.

Je vis que Gros-Jean avait à me parler. Il grattait son bonnet, le prenant sans doute pour ses cheveux. Il y a tant de gens aujourd'hui qui ne savent plus où ils ont la tête.

« Monsieur, se décida-t-il à me dire, le bruit court chez nous que vous allez voter une loi qui fera augmenter la feuille de mes impositions. Mais M. l'Instituteur affirme que je n'ai pas à me plaindre, parce que le plus gros sera payé par la commune. C'est-il que ce ne sera plus moi qui paierai ? »

— Si fait, mon ami, ce sera bien toi. Seulement, au lieu de payer comme contribuable de l'Etat, tu paieras comme contribuable de la commune. Tu vois que cela est bien différent et que tu dois être content.

— Mais l'argent sortira toujours de ma poche ?

— Et d'où veux-tu qu'il sorte, mon ami ?

— Alors je ne vois pas bien mon avantage.

— O homme de peu de foi, c'est en vérité à dégoûter de se donner tant de

peine pour te satisfaire ? Comment ! Tu ne saisis pas la différence immense entre payer sous une rubrique ou payer sous une autre ? Mais nous, à Paris, quand nous trouvons nos impôts trop lourds, on nous dit qu'une bonne part en revient à la ville et nous ne répliquons rien. Nous sommes tout à fait consolés. Suppose, mon Gros-Jean, que tu sois fessé ; si après l'avoir tapé sur le côté gauche, on te tape sur le côté droit, tu ne peux pourtant pas dire que ce soit la même chose.

— Faites excuse ; c'est toujours mon derrière.

— Je vois, mon pauvre Gros-Jean, que tu n'entendras jamais rien aux affaires publiques. Je parie que tu ne saisis pas ce que c'est que la liberté.

— Mais si, monsieur ; la liberté, c'est de pouvoir faire ce qu'on veut.

— J'en étais sûr ; tu n'y es pas du tout, mon pauvre Gros-Jean. Autrement tu aurais eu raison ; c'était bien là ce qu'on entendait par la liberté, et c'est pourquoi les rois n'en voulaient pas. Mais aujourd'hui nous avons changé tout cela, et nous avons constitué une liberté telle que si les rois n'étaient pas morts ils mourraient de honte de n'y avoir pas songé. C'est une bonne liberté de famille, qui convient à tout le monde, et surtout aux autorités. Toutes les formes de gouvernement peuvent l'adopter sans danger ; car elle consiste tout bonnement à faire ce qu'on veut permet de faire et à ne pas faire ce qu'on veut défend. Tu saisis comme cela est ingénieux et quels hommes de progrès nous sommes.

— Il me semble, monsieur, qu'il en a toujours été ainsi.

— Tu as raison, mon Gros-Jean ; et c'est pourquoi nous invoquons en toute occasion notre vieux droit public. Seulement, ce qui s'appelait autrefois l'autorité s'appelle aujourd'hui la liberté. C'est exactement comme lorsque tu payes à la commune au lieu de payer à l'Etat. Il n'est tel que de s'entendre.

— Les malins, monsieur, seront toujours des malins.

— Et les ânes brairont toute leur vie, c'est un fait certain. Pour moi, cette époque me va, parce qu'elle est bouffonne. Tu n'es pas sans avoir entendu parler d'une liberté qu'on appelle la liberté d'enseignement.

— Oh ! oui, monsieur, parce que je lis les journaux, depuis qu'ils nous apprennent à mettre des grains dans une bouteille. Qu'on dise encore que ça ne sert à rien de savoir lire !

— Tel est le grand bienfait de l'instruction gratuite et obligatoire. Tu sais donc qu'il y a des hommes qui ne veulent pas de la liberté d'enseignement.

— Oui, monsieur, mais il y a aussi ceux qui en veulent.

— C'est de ceux-là que je veux te parler, à cause de la façon dont ils entendent la liberté. Cette liberté va dépendre du costume qu'on portera.

— Je ne comprends pas.

— C'est pourtant bien simple. Tu pourras enseigner, si tu es vêtu d'une certaine façon ; mais, si tu es vêtu d'une certaine autre, tu ne le pourras plus.

— Mais, en quittant mon costume, est-ce que je pourrais enseigner la même chose ?

— Exactement.

— Alors ce n'est pas une loi sur l'enseignement, c'est une loi sur les habits. Croyez-vous, monsieur, que les gens qui tiendront à enseigner hésiteront à changer d'habit ?

— Je suis persuadé que c'est la première chose à laquelle ils penseront. — Alors cela ne servira à rien ? — Si fait ; cela servira à faire croire que cela sert. Et puis cela fera prospérer le commerce des redingotes, qui commencent à périr. Aie patience, mon Gros-Jean. Le monde ne s'est pas fait en un jour. C'est déjà joliment d'acquiescer le droit de ne plus pouvoir s'habiller comme on veut. Les autres libertés, qu'on nous tient en réserve, ne tarderont pas à venir. »

Henry MARET.

Notes Politiques

LEUR DISCIPLINE ET LA NOTRE

Il faut revenir souvent sur les vieilles choses, car elles sont instructives. Pour un journaliste à la chasse de l'actualité, un fait qui date de 49 heures tombe dans le domaine des vieilles lunes.

A la suite de l'interpellation Millerand et des amendements Leygues et Caillaux, quelques députés du Bloc se séparèrent de la majorité pour voter contre le gouvernement. Ainsi, M. de Lanesan, député de Lyon ; M. Dussuel, député d'Aix-les-Bains, l'un et l'autre élus sur un programme anticlérical et de défense républicaine.

Aussitôt leurs comités de se réunir, de convoquer les députés, de les sommer de s'expliquer et de les blâmer catégoriquement.

Je ne cherche pas à deviner le mobile secret de ces exécutions, ni si derrière tout cet appareil justicier, il n'y a pas la main d'ambitieux qui pratiquent volontiers la devise : « Ote-toi de là que je m'y mette ». Il est certain que les membres du comité central, par exemple, sont bien malvenus à d'abuser sur cette fripouille de Lanesan, à le traiter de « sale Chinois », eux qui ont presque tous été décorés par ce même de Lanesan.

Il est également certain que les blocards de Chambéry et d'Aix-les-Bains sont ridicules lorsqu'ils excommunient cette girouette de Dussuel, qui n'a voté contre le ministère que parce qu'il était persuadé que le ministère était fêlé. S'il ne s'était pas trompé, les mêmes blocards le porteraient aux nues pour son sens politique, car dans ce monde-là il faut toujours être du côté du manche. MM. de Lanesan et Dussuel exécutent une erreur d'optique : ils ont vu trop près ce qui est loin encore.

Mais il est une constatation indéniable et qui doit nous servir. C'est la discipline des comités radicaux socialistes et socialistes. Ces comités suivent leurs élus au doigt et à l'œil ; ils leur demandent fréquemment des explications, et dans un cas comme celui de M. de Lanesan, leurs membres font bloc, embolent le pas, obéissent à la consigne, conspuent avec un ensemble touchant. Point ou presque pas de divergence.

Je ne pense pas que l'opposition puisse présenter un spectacle semblable. Ses élus pourraient la trahir impunément ; ils ne risqueraient tout au plus qu'un blâme discret ou des crailleries qui se perdraient dans la plus éclatante indisciplinisme. Le député rirait et passerait — il repasserait même aux élections suivantes. Survenne ce cas, et vous verrez.

Nous avons l'habitude de sourire de nos adversaires ; ayons, comme eux, le culte de la discipline, imitons-les, cela vaudra mieux. — Camille Drouot.

INFORMATIONS

Paris, 28 mars.
LA NONCIATURE PONTIFICALE A BERLIN. — On mande de Rome à la *Presse Associée* : Un haut prélat affirme que l'institution d'une nonciature à Berlin est décidée. En échange la légation de Prusse sera élevée au grade d'ambassade. Pie X a approuvé les réformes de l'Académie des nobles ecclésiastiques de laquelle sortent les diplomates pontificaux.

Parmi les réformes il s'en trouve une rendant la langue allemande obligatoire.

LA GARE INTERNATIONALE DU SIMPLON. — On mande de Brigue : La gare internationale du Simplon aura une longueur de 170 mètres et elle occupera une surface de 25.500 mètres et va coûter 2.300 000 francs.

Les bureaux des postes et télégraphes, de la police, des douanes, de la vision sanitaire, de la grande et petite vitesse se trouveront dans des immeubles aux abords de la gare.

CONTRE PARIS. — On recommande à affirmer que M. Lépine va être bientôt remplacé à la préfecture de police par le préfet Lufaud, actuellement à Bordeaux, et dont les exploits d'Alger sont présents à toutes les mémoires. M. Lépine est trop bien vu par les Parisiens, paraît-il, et on craint qu'il n'ait pas assez de vigueur pour mener au mieux des intérêts municipaux les prochaines élections municipales.

COMMENT ON SE MOQUE DE NOUS. — Les Anglais, toujours pleins d'humour, sont en train de se payer la tête de nos gouvernants qui s'agrippent à plat ventre à la France dit le *Morning Post*, a été réalisée par l'habileté diplomatique du roi, par la sagesse et la finesse de M. Delcassé, par le tact de sir Edmund Monson et en dernier lieu par les singulières aptitudes déployées par M. Pelletan dans l'administration de la marine française et qui ont accru le désir des Français de vivre en bons termes avec les Anglais.

On ne peut pas plus se moquer de nous qu'on ne peut plus se moquer de l'Allemagne, car nos aptitudes à désorganiser notre marine au point de la rendre inexistante.

LA FRANCE ET LE VATICAN

DÉCLARATIONS DE M. COMBES

Rome, 28 mars.
Le *Giorno*, journal napolitain, publie une entrevue qu'un de ses correspondants a eue avec M. Combes, président du conseil.

M. Combes a déclaré que les relations entre les gouvernements italien et français, comme entre les deux peuples, étaient aussi étroites que possible. Parlant de la visite de M. Loubet au Pape, M. Combes affirme que l'on n'a jamais pensé à une semblable éventualité.

Quant au récent discours de Pie X et à la probabilité d'une rupture des relations entre le gouvernement français et le Vatican, le président du conseil a répondu que cela regardait le Pape.

Le Pape est libre de rompre, a-t-il dit ; nous avons, nous, des traités religieux nous liant au Vatican, mais ils sont si mal observés de la part des évêques qu'il serait plus franc, plus loyal de leur part de les dénoncer.

« Au sujet du discours de Pie X, j'ai énergiquement protesté, a ajouté M. Combes. M. le ministre des Affaires étrangères, en fait, a tenu, contre l'intervention du Pape dans des questions mises par le Concordat hors de ses attributions spirituelles. »

Ainsi donc, il ressort de ces déclarations que M. Loubet ne rendra pas visite au Pape. On n'a jamais pensé à une pareille éventualité ! Alors, pourquoi avons-nous un ambassadeur au Vatican ? Pourquoi le Vatican a-t-il un ambassadeur à Paris ?

La Situation Ministérielle

INTERVIEW DE M. LÉON BOURGEOIS

Paris, 28 mars.
Le correspondant parisien de la *Depêche de Toulouse* a demandé à M. Léon Bourgeois son opinion sur la situation politique actuelle. L'ancien président de la Chambre a dit :

Je suis tout à fait surpris que les adversaires du cabinet songent à me mêler à leurs combinaisons. J'ai déclaré à certains d'entre eux que non seulement ils n'avaient pas à compter sur le moindre concours de ma part, mais que je blâmais absolument leur attitude.

J'ai taché même de dissuader par avance ceux d'entre eux qui sont en relations personnelles avec moi de prendre une attitude néfaste pour la République et néfaste pour eux-mêmes. Je regrette pour eux que mes conseils, inspirés par l'amitié, n'aient pas été mieux suivis.

Je considérerais, a ajouté M. Bourgeois, la chute du cabinet, en ce moment la veille des élections municipales, comme un malheur républicain.

Quant à M. Pelletan, ma sympathie pour lui s'accroît en raison même des attaques violentes et passionnées dont il ne cesse d'être l'objet. Je suis persuadé que la majorité républicaine saura faire

son devoir en le soutenant dans les circonstances actuelles.

Pour ma part, je voterai pour lui en regrettant que ma situation personnelle et mon état de santé ne me permettent pas de lui donner un appui plus effectif que mon simple bulletin de vote.

Répondant, puisque un journal de province s'est fait l'écho de ce bruit de couloir, que depuis un certain temps la rumeur se répand que le R. P. Combes mènerait un 9 Thermidor et que le colonel Sarraïl, le nouveau commandant militaire du Palais-Bourbon, serait tout prêt à se faire l'instrument du complot. D'après une autre version, M. Combes, réclamerait de M. Loubet et du Sénat la dissolution de la Chambre, persuadé que le pays, consulté, enverrait au Palais-Bourbon des députés encore plus hostiles aux congrégations.

9 Thermidor... 1797... Directoire... Mais où donc est le général Augereau ? Suivant la *Liberté*, M. Gerville-Réache aurait l'intention d'intervenir dans la discussion sur la marine et de couvrir M. Pelletan, comme président de la commission parlementaire de la marine.

L'AFFAIRE DREYFUS

UNE SÉRIE DE QUESTIONS

Paris, 28 mars.

La *Patrie* pose les questions suivantes : Est-il vrai que ce qui se passe actuellement à la Cour de cassation au sujet de l'affaire Dreyfus n'est qu'une habile comédie destinée à donner le change à l'opinion publique ?

Est-il vrai que la nouvelle affaire Dreyfus est jugée d'avance et que le programme en a été établi avec la complicité du gouvernement ?

Est-il vrai que Dreyfus va être renvoyé devant le conseil de guerre de Versailles et que les officiers qui doivent le juger seront choisis et triés de manière à amener un acquiescement définitif et une demande de réhabilitation ?

Est-il vrai que Dreyfus sera acquitté et réintégré dans l'armée avec le grade de commandant, mais avec l'ordre de donner sa démission immédiate au ministre de la guerre sous prétexte de raisons de santé, afin d'éviter la protestation générale des officiers français qui ne voudraient point supporter la présence de l'ex-capitaine dans leurs rangs ?

Est-il vrai que les dreyfusards redoutent les révélations du commandant Guignot et qu'ils feront tout leur possible pour l'empêcher de parler ?

Voilà ce que disent tous les jours certains Frères... des loges franc-maçonniques de Rennes et d'ailleurs, en se prétendant très bien renseignés par leurs amis du ministère.

SINGULIÈRE RENCONTRE

Une grave et considérable rencontre a commencé hier — et durera trois semaines au moins — entre deux tireurs éminents : MM. Ferdinand Brunetierre, de l'Académie française, et Georges Renard, du parti socialiste.

Une seule reprise, mais fort longue ; des égratignures : pas de résultat.

Les adversaires recommenceront à huitaine. Et puis à huitaine encore, si personne n'est éliminé d'ici là. Nous verrons bien !

L'arme choisie était la plume de Tolède que ces deux écrivains manient superbement. Et la rencontre eut lieu dans les colonnes de la *Petite République*, fièvre de son impartialité. La *Revue des Deux-Mondes* avait refusé de recevoir les combattants.

Le sujet du différend le voici : M. Brunetierre prétend être d'accord avec M. Renard et M. Renard prétend n'être point d'accord avec M. Brunetierre.

« Allez, messieurs ! » Aussitôt M. Brunetierre argumente, emploie des syllogismes, les lance, des citations, les projette ; il étourdît M. Renard avec du latin de l'Eglise, avec des textes saints et avec de subtiles distinctions.

M. Renard réplique, orie que c'est trop de théologie et qu'il commence à n'y plus comprendre grand chose. Il rétorque le *Syllabus* du mieux qu'il peut. Il s'aperçoit que la riposte ne lui vaut rien. Donc, il attaque et pense écorner M. Brunetierre là-dessous : « Si vous êtes socialiste, il n'y a pas longtemps ! »

La Guerre Russo-Japonaise

LA DERNIÈRE ATTAQUE CONTRE PORT-ARTHUR

Nouveaux détails : télégramme des amiraux Alexeïeff et Makharoff. — La concentration russe est terminée. — Difficultés des Japonais en Corée. — Une seconde armée russe. — Dépêches diverses.

TÉLÉGRAMME DE L'AMIRAL ALEXEÏEFF

Saint-Petersbourg, 28 mars.

Le télégramme officiel du vice-amiral au tsar, daté de Moukden, 27 mars, vient d'arriver. En voici le texte :

« Lors de l'attaque des vapeurs ennemis, les tirs du vapeur et les machines du gouvernail du torpilleur *Silmy* ont été endommagés, en fait de quoi il s'est jeté sur la rive, près du Mont-d'Or, d'où on l'a relevé. »

« Le nombre des tués et des blessés sur le torpilleur n'est pas encore connu. »

« Près de cinq heures et demie du matin, au sud de Port-Arthur, on a distingué des torpilleurs ennemis, contre lesquels les batteries ont ouvert le feu. A six heures et demie, les batteries de la presqu'île du Tigre ont ouvert le feu et notre escadre a défilé du port. Le *Bayan*, le *Norik* et l'*Askold* sont sortis les premiers et ont fait feu aussi. »

« Le tir a cessé bientôt, vu la grande distance séparant l'escadre ennemie. A neuf heures et quart, toute notre escadre s'est éloignée dans la rade. L'escadre japonaise s'est retirée vers le Sud-Est, évidemment pour éviter le combat. Vers dix heures du matin, l'escadre ennemie a disparu à l'horizon. »

« J'ai l'honneur de rapporter respectueusement les détails sus énoncés à Votre Majesté. — ALEXEÏEFF »

NOUVEAU TÉLÉGRAMME DE L'AMIRAL MAKHAROFF

Saint-Petersbourg, 28 mars.

Le vice-amiral Makharoff a adressé de Port-Arthur, le 27 mars, le nouveau télégramme que voici :

« Je rapporte respectueusement à Votre Majesté que l'ennemi s'est retiré, après quoi je suis rentré au port avec la flotte. Le torpilleur *Silmy* qui, pendant la nuit, s'était échoué sur un écueil, à la suite d'une avarie causée par un obus ennemi, a été délogé et est entré dans le port, grâce à l'énergie de l'équipage. »

« M. le commandant Kristintzky, blessé légèrement au bras, n'a pas quitté son poste. Sur un brûlot se trouvaient des engins infernaux, dont les fils ont été coupés par des francs-tireurs. J'ai envoyé des officiers et des matelots qui sont montés à bord aussitôt que le vapeur s'est arrêté, ont coupé les fils électriques et ont éteint l'incendie, qui aurait éclairé l'entrée du port, permettant à l'ennemi de voir sa route. »

« Sur la rade, au matin, on a trouvé une torpille flottante, munie d'un engin infernal. L'engin a été heureusement enlevé. »

« L'inspection faite, on a constaté que les vapeurs qui avaient servi de brûlots n'étaient pas vieux. Ils jaugeaient environ 2.000 tonnes et étaient armés d'artillerie de petit calibre. Je les emploierai pour les besoins du port. — MAKHAROFF. »

RÉCITS DE SOURCE ANGLAISE

Londres, 28 mars.

Le correspondant spécial du *Daily Mail* à Tché-Fou envoie le compte rendu suivant de la dernière attaque des Japonais contre Port-Arthur :

« La flotte japonaise a fait encore une fois la tentative, probablement infructueuse, de bloquer l'entrée de la passe de Port-Arthur. L'attaque, qui a eu lieu à trois heures du matin, était favorisée par un brouillard épais. Huit torpilleurs escortaient quatre steamers qui, comme dans une occasion précédente, avaient été préparés spécialement pour être coulés dans le chenal d'entrée. »

« Les projecteurs russes sont cependant parvenus à découvrir l'approche de la flottille et les torpilleurs ont ouvert le feu sur elle. Les steamers ont été coulés et les torpilleurs ont eu les plus graves difficultés à se retirer. L'escadre japonaise se tenait à une assez grande distance en mer. Elle a bombardé la ville à grande portée et s'est retirée dans la direction des îles »

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » 29 Mars 1904 (37)

LES BATAILLES DE LA VIE

LE MAÎTRE DE FORGES

PAR
Georges OHNET.

X

Rappelé à lui par un regard irrité d'Albin, il avait mis pied à terre avec une grande dignité, prenant des airs de bon seigneur et redressant les plis de son pantalon gris-vert un peu froissé. L'Église lui parut étroite et sale. Il s'assit avec une certaine grimace sur les stalles de bois qui garnissaient le chœur et jeta sur ce qui l'environnait des regards dominants. Il n'y avait pas vingt cierges allumés à l'autel, et le bon vin avait mis les mêmes ornements sacerdotaux qui lui avaient servi huit jours auparavant pour marier la fille du menuisier. Moulinet avait un vieux fond voltairien d'ancien bonhomme du *Sicé*. Il était senti en humeur de railler, et, se penchant vers le duc, il avait voulu entamer une conversation. Celui-ci, levant les yeux, l'avait regardé d'une si étrange façon, que le père d'Albin n'avait pas cru devoir insister. Il avait reporté son attention

sur la cérémonie qui se poursuivait, simple, comme pour un pauvre. L'orgue, seul, touché par une main savante, avait accompagné de ses chants les paroles du prêtre. Et sous ces voûtes froides et nues, les sons graves de l'instrument avaient résonné avec une mélancolie profonde.

Le duc, pâle et le sourcil froncé, semblait gravement absorbé. Ce chant lui fit mal. Par un retour subit de sa mémoire, il se retrouva dans la sombre église de Saint-Germain-des-Près, assis à l'entour de son père. C'étaient les mêmes sons plaintifs de l'orgue, la même obscurité pluvieuse de points éclatants par la flamme des cierges. La même odeur de cires allumées et d'encens évaporé, qui portait au cœur et était haïe. Il se regardait, et Claire et Octave, vêtus de noir comme lui, qui lui seraient tendrement les mains. Et maintenant, il était seul. Ces êtres chers qui l'avaient entouré, consolé, qui avaient été si bons, si liés qu'il s'était séparé d'eux et pour jamais. Les sentiments qui l'attachaient à eux, les avait rompus, et volontairement. Cette Claire, qu'il avait adorée, était la femme d'un autre ; et lui, il allait être le mari d'une étrangère dont il avait servi. Il s'en rendait bien compte, les haineux profets. Une immense tristesse s'empara de lui et il déplorait amèrement sa faiblesse. Il avait rendu le mal pour le bien à ceux qui l'avaient reçu, aimé, quand il était resté orphelin. Il avait ainsi payé sa dette. Mais ne s'était-il pas puni lui-même ? Et, en abandonnant Claire, n'avait-il pas renoncé à son bonheur ?

Il fut alors amené à comparer la conduite de Philippe à la sienne, et il ne put s'empêcher de reconnaître qu'autant il avait été ingrat et égoïste, autant le maître de forges s'était montré dévoué et généreux. Et il avait pu, lui, épouser la femme qu'il aimait, quoiqu'elle fût sans fortune. Il travaillait. Le duc regretta amèrement son inutilité. Il n'était dans le monde qu'une valeur négative. Comme un zéro, pour qu'il eût une signification, il était nécessaire qu'on mit un chiffre devant lui. Pour qu'il trouvât à tirer parti de lui-même, il avait fallu qu'un riche bourgeois s'attachât de son grand nom. Mais par lui-même que pouvait-il ? Rien. Il était un homme de luxe. On le traitait, comme on achète un joli cheval de parade.

Ces réflexions, qu'il n'avait jamais faites, lui inspirèrent une horreur profonde pour Moulinet. Il se vit son esclave. Furieux, il résolut de se révolter contre son pouvoir et de le dominer. En même temps Athénais lui apparut ce qu'elle était en réalité, une petite bourgeoise sans largeur dans les idées, sans grandeur dans le caractère, basement envieuse et méchante. La regarda agenouillée sur son prie-dieu, guidée dans sa superbe robe trop luxueusement ornée pour une jeune fille, baillant distraitement avec un air assommé. Puis ses yeux se dirigèrent vers Claire qui, inclinée sous ses voiles blancs, semblait abîmée dans une prière obstinée. Et, au mouvement de ses épaules, le duc devina qu'elle pleurait. Après d'elle, debout, immobile et le visage sévère, Philippe dressait sa haute

taille. Était-ce donc là l'homme qu'elle aimait ? qu'elle avait préféré au duc ? En un instant, découvrit le sens des actions de mademoiselle de Beaulieu. La situation qui depuis quinze jours était obscure pour lui devint lumineuse. La véritable position du maître de forges lui apparut. Et voyant Claire si belle dans sa douleur, une pensée traversa son esprit qui amena un fugitif sourire sur ses lèvres. Le Bligny sincère et tendre qu'il avait été pendant deux semaines disparut pour toujours, et il redevenait le blasé sceptique et froid que la corruption russe avait fait.

Ce M. Derblay, le principal artisan de l'immolation qui lui avait été infligée, il se promit de tirer de lui une très douce vengeance. Ce batteur de fer, en possession définitive d'une adorable femme telle que Claire, était-ce possible à supporter ? C'était bien ce qu'il ferait voir avant qu'il fût longtemps. Elle pleurerait, se dit-il : elle détestait cet homme et elle l'aimait encore.

Toute son assurance lui était revenue. Jusqu'à ce moment, il avait eu l'air penaud et gêné. Se sentant sur un bon terrain, il reprit son attitude fière et dégaillée de grand seigneur sûr de sa supériorité. La baronne s'était tournée de son côté, à la fin de la messe, il lui lança un coup d'œil si chargé d'ironie qu'elle fronça le sourcil, avec cette hostilité instinctive des chiens de garde qui devinent les gens mal intentionnés.

Quand, la messe terminée, on passa dans l'étréte et pauvre sacristie, et que la mariée, relevant son voile, s'offrit aux regards de ses amis et de ses parents, le duc chercha vainement sur le visage de Claire la trace des larmes qu'il lui avait vu verser en silence. Le feu de son orgueil les avait séchées, et, calme, souriante, elle parlait avec une liberté d'esprit complète. Le duc fut mécontent ; il eût voulu la voir abattue. Il pensa que la fièvre jeune femme se défendait contre lui, et qu'il y aurait lutte. Il se promit donc de combattre, et il ne désespéra pas de triompher.

Remonté dans la superbe berline avec son futur beau-père et Athénais, il lui fallut supporter le flot des observations que Moulinet avait dû contenir pendant la cérémonie. C'était quelque chose de gai, que ce mariage à minute, dans une église séculaire où le froid vent tombait sur les épaules comme un manteau de plomb. Il ne comprenait pas du tout les mariages de cette façon-là, l'ancien juge au tribunal de commerce. Dans trois semaines, il mènerait sa fille à l'autel, et là on verrait ce que c'était pour lui qu'une noce. La messe aurait lieu à la Madeleine. Il avait commandé tout ce qu'il y avait de plus cher. Tout le chœur illuminé, des fleurs, des arbres verts, et enfin des chœurs et des solos...

— Soli, interrompit le duc, que cet étalage de splendeur commençait à agacer. — Soli, soli... reprit Moulinet, qui n'attachait pas grande importance à l'exactitude de la terminaison. Enfin, des chants, exécutés par des artistes de l'Opéra, M.

LA VIE LYONNAISE

LA DÉFENSE DES BROTTREUX

LE QUARTIER DE LA NOUVELLE GARE

La campagne menée par le *Rappel* pour obtenir que les contribuables des Brotteux protestent pour le tracé soumis à l'enquête ne soit pas adopté par les pouvoirs publics, a porté ses fruits.

La réunion, organisée pour hier, au café de Monte-Carlo, cours Vitton, 67, réunissait plus de deux cents adhérents. Nous voyons bientôt arriver M. Robit, conseiller général, MM. Pagot et Rosta, conseillers municipaux.

M. Pionat, président, ouvre la séance et excuse MM. Cadet, Gurlin, Gonnard, conseillers municipaux, M. Dunier, maire de Villeurbanne, retenu à Paris par la question de l'annexion.

M. Barberot prend aussitôt la parole et en termes très clairs expose la question et le grand intérêt qu'ont les Brotteux à formuler la protestation soumise aux signataires.

Le *Rappel* républicain, qui peut se flatter d'avoir été l'âme de ce mouvement, n'a plus à rappeler aujourd'hui les motifs de la protestation.

M. Barberot explique comment à Lyon tout se fait mesquin, étié, il ne s'agit pas, en l'espèce, de question politique, mais de défense personnelle, il faut que tous les intéressés répondent, par leur signature, à l'appel du comité.

La salle applaudit avec enthousiasme. Toute la presse lyonnaise est représentée à la réunion.

MM. Joubert, Pagot et Roux promettent au comité leur appui le plus complet dans ses revendications.

Notre collaborateur Berlot-Francoeur fait alors, aux applaudissements répétés de l'assistance, l'historique de la question.

Il démontre quel intérêt aura tout le quartier des Brotteux à exiger des pouvoirs publics les modifications réclamées au plan soumis à l'enquête. Il rappelle les paroles de M. Noblet, président du conseil d'administration de la Compagnie P.-L.-M., qui, il y a quelques années, déclarait devant la société d'Economie politique de Lyon, que la gare des Brotteux était appelée à devenir la première gare de Lyon. On sait que cette affirmation souleva dans le quartier de Perrache le plus vif émoi.

M. Cambon, ingénieur, présent à la séance, confirme cette déclaration.

M. Berlot continue en déclarant que devant la première gare de Lyon, il faut une place digne de la ville et invite tous les contribuables à signer les feuilles de protestation. Celles-ci comptent déjà près d'un millier de signatures.

L'assemblée nomme aussitôt un comité définitif chargé de centraliser les protestations pour les faire légaliser et pour les présenter au commissaire enquêteur et pour prendre la défense des contribuables devant les pouvoirs publics.

Cette commission se compose de MM. Pionat, Barberot, Gayet, Thoubillon, Giloussat, docteur Patut, Denis et Perron.

La séance est levée au milieu des plus vives acclamations et les signatures continuent à couvrir les feuilles de protestation.

L'Annexion de la Banlieue

On nous téléphone de Paris que M. Augagneur, maire de Lyon, M. Dunier, maire de Villeurbanne et les délégués des communes de Caluire et Saint-Rambert-l'El-Barbe, ont été entendus hier par la deuxième commission d'intérêt local, au sujet de l'annexion à Lyon des communes de la banlieue lyonnaise.

M. Augagneur, abandonnant son premier projet, se serait rallié à celui du gouvernement, qui est en désaccord sur certains points avec celui du maire de Lyon.

La suite de la discussion a été renvoyée à aujourd'hui; la commission voulant se livrer à une enquête approfondie sur la question.

D'après certaines personnes, à même d'être bien renseignées, M. Augagneur paraissait, en sortant de la commission, d'assez mécontent.

Nous aurons sans doute, sous peu, l'explication de cette attitude.

Concours d'Animaux Gras

AU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE VAISE

Malgré un temps incertain, le concours d'animaux gras, organisé dimanche, au marché aux bestiaux de Vaise par l'Union agricole du Mont-d'Or a obtenu un brillant succès.

Les visiteurs, venus en très grand nombre, ont pu admirer de superbes lots de bœufs, de génisses et de porcs et de l'avis de chacun, le concours de cette année dépassait, comme qualité et quantité de bétail, tous les concours des années précédentes.

La distribution des récompenses a eu lieu sous la présidence de M. A. Faure, ancien député, qui avait à ses côtés : MM. Pain, conseiller de préfecture, Schmid et Dellevaux, vice-présidents de l'Union du Mont-d'Or; Gourd, secrétaire général; Perrin, trésorier général; Pierrat, président de la commission d'organisation; Arrivat, secrétaire; Durand, directeur de l'Ecole d'Agriculture d'Ecully; Deville, professeur d'Agriculture; tous les conseillers municipaux de Vaise; Patureau, président du syndicat de la boucherie.

Parmi les membres du jury : MM. Delorme, Coindre, Bijon, Martin, Allard, Rouillet, Baroud, Patureau, Brut, Mélanin, Benon, Isérelle, Thoral.

La *Marseillaise* retentit, magnifiquement exécutée par la Cécilienne de Vaise; puis M. Alfred Faure, se félicite au nom de tous, de la réussite des concours de l'Union Agricole du Mont-d'Or et en particulier de celui de cette année.

Il remercie l'Etat, le département et la presse, qui par des subventions et des récompenses encouragent l'œuvre de l'Union et lui permettent de prendre une extension toujours plus grande.

Lecture est donnée ensuite du palmarès.

PALMARÈS

Race Bovine

Première section. — Au plus beau lot de bœufs (4 au moins), de 5 à 7 ans, sans distinction de race : 1^{er} prix, les Hospices civils de Lyon; 2^e M. Loisy, boucher à Roanne; 3^e M. Benon, à Lyon; 4^e M. Duverger, à Arles; 5^e M. Foras, à Lyon.

Deuxième section. — Au plus beau lot de bœufs de 3 à 5 ans : 1^{er} prix, M. Benon, à Lyon, 100 fr.; 2^e M. Chauvillat, à

LE CYCLONE DE LA RÉUNION

Paris, 28 mars.

M. Doumergue, ministre des colonies, d'accord avec M. Rouvier, a télégraphié hier au trésorier général de la Réunion de mettre 100.000 fr. à la disposition des sinistrés le 21 et 22 mars.

MM. Doumergue et Rouvier demanderaient, en outre, au conseil de demain, une subvention de vingt millions pour l'île.

UN MAIRE ASSASSINÉ

Grenoble, 28 mars.

Un crime a été commis cet après-midi à Besse-en-Oisans, à 67 kilomètres de Grenoble. Un sieur Joseph Fègo, au cours d'une discussion avec M. Eustache, maire de la localité, tua celui-ci d'un coup de fusil.

L'assassin s'est barricadé chez lui. Le parquet de Grenoble se rendra demain sur les lieux.

La Crise de la Soierie dans l'Ardeche

Privas, 28 mars.

La maison Pallaut et Testenoire, qui possède à Largentièrre des filatures de soie, vient de renvoyer ses ouvriers et de fermer ses fabriques.

Cette maison, une des plus importantes de la région, a pris cette décision en raison de la crise soyeuse, dont l'intensité augmente. De ce fait, plusieurs centaines d'ouvrières vont chômer.

Exposition Internationale de Saint-Etienne

SAINT-ETIENNE, 28 mars.

Les travaux de l'Exposition Internationale de Saint-Etienne sont poussés avec une activité fébrile.

Déjà les sculpteurs apposent sur la façade les statifs qui constitueront la paroi décorative et l'on peut juger, dès maintenant, que l'ensemble en sera très artistique.

Le hall de 600 mètres carrés où se tiendra, en partie, l'Exposition de la métallurgie, est complètement achevé depuis plusieurs jours et les installations colossales de cette section avancent rapidement.

Parlons l'un de l'autre, les syndicats se réunissent, les collectifs se forment, c'est le succès qui s'affirme et qui va grandissant chaque jour.

Ce sont les syndicats des armuriers, des inventeurs, des tapissiers, des distillateurs, des cycles, etc., qui retiennent d'importants emplacements. C'est le Salon des Beaux-Arts qui complètera les maîtres modernes, c'est le Salon Parisien, c'est le Salon des Sports qui s'organisent.

Les armes, la métallurgie, les machines, l'électricité, l'ameublement, l'alimentation, les cycles et automobiles des Beaux-Arts, la mutualité, l'enseignement professionnel et artistique sont représentés par d'importants groupements.

Bientôt les immenses galeries seront garnies et les retardataires doivent se hâter s'ils veulent participer à cette manifestation du travail.

Petites Nouvelles

Paris, 28 mars.

Un scandale à Vienne. — Un ambassadeur d'une grande puissance, marié depuis peu de temps et né à Vienne, il y a quelques semaines vient d'être victime d'une tentative de chantage de la part d'une ancienne maîtresse, Mme Chulka. Celle-ci demandait une forte somme ou menaçait d'un gros scandale. Elle a été arrêtée.

Une collision dans le port de Gènes. — Le paquebot norvégien *Sicilia*, en entrant dans le port de Gènes a heurté le *Kornig-Albert* arrivé quelques heures avant de Naples où il a débarqué l'empereur Guillaume. Les deux navires ont été endommagés. Le *Kornig-Albert* est débarqué des avaries. Les deux navires de la suite de l'empereur et ils sont repartis de suite pour l'Allemagne.

Echos et Nouvelles

PICKPOCKETS D'AMÉRIQUE

Les pickpockets new-yorkais sont gens audacieux et ingénieux. Chaque jour, ils inventent un nouveau « truc » plus extraordinaire que les précédents. Le dernier, le truc des enterrements, vaut d'être raconté. Voici :

Apprenant la mort d'une personne de qualité, ils se rendent à son enterrement, congruement vêtus de noir, mélancoliques et abatus, de sorte que les parents du défunt, les voyant si affligés, les prennent pour des amis intimes de celui qui n'est plus.

Ces jours derniers, ils ont exercé leur industrie aux obsèques d'un négociant d'East-Broadway. Ils ont pleuré et leurs victimes aussi, car quelques minutes après leur départ, un homme s'adressant à un autre s'est écrié : « On m'a volé ma montre ». Instinctivement, celui auquel il s'adressait a porté la main à son gousset et lui a répondu : « La mienne aussi ».

Bref, les pickpockets, tout en pleurant, ont pu, en quelques minutes, enlever aux personnes présentes une demi-douzaine de montres et de chaînes et un nombre égal de portefeuilles bien garnis. Ces personnes n'ont eu d'autre ressource que d'aller porter plainte à la police qui leur a assuré qu'elle ferait son possible pour retrouver les amis du défunt qui, de l'avis de leurs victimes, ont l'air très comme il faut et portent aux doigts de nombreuses bagues en diamants.

Pour ce que ça leur coûte !

Très prochainement le Rappel Républicain commencera un nouveau feuilleton

intitulé : *La plume d'un de nos nos écrivains*.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 28 mars.

La séance est ouverte à 2 heures 15, sous la présidence de M. Brisson.

M. Cunéo d'Ornano propose d'ouvrir un crédit de 20.000 francs pour célébrer le centenaire du Code Civil. Il fait un long exposé des motifs et présente l'éloge de Napoléon en faisant l'historique de ce Code.

M. Sallis. — Qu'est-ce que Napoléon vient faire ici ?

M. Lesies. — Il faut bien vous apprendre l'histoire que vous avez oubliée.

M. Cunéo d'Ornano continue son discours.

On renvoie sa proposition à la commission du budget.

On adopte au fond une proposition de M. d'Estournelles tendant à autoriser une loterie en faveur de la société de l'Alimentation Maternel et des refuges ouverts pour femmes enceintes.

L'ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE

On reprend la discussion sur l'enseignement congréganiste.

Le 2^e paragraphe de l'article 4 est ainsi conçu :

« Toutefois, après le prélèvement des pensions prévues par la loi de 1825, le prix des biens acquis à titre onéreux ou de ceux qui ne seraient pas retournés aux donateurs ou héritiers des donateurs ou testateurs, servira à augmenter la subvention de l'Etat pour la construction ou l'agrandissement des maisons écoles, et à l'accredation des subsides pour la location. »

La commission, d'accord avec le gouvernement, accepte un amendement Castelnau tendant à ajouter à ces textes après les mots « héritier » les mots « ou aux ayants-droit. »

Un amendement Suchetet, tendant à substituer à la fin du paragraphe « servira à augmenter la subvention de l'Etat, etc. », la rédaction suivante : « sera partagé entre les membres de la congrégation dissoute, au prorata de leurs apports, sans qu'aucun puisse recevoir la somme supérieure à ses apports, etc. » n'est pas pris en considération par la Chambre, par 303 voix contre 185.

M. Lemire propose de remplacer la fin même du paragraphe par ces mots : « sera répartie par indivise des membres des congrégations et sera partagée d'après les règles des lois ».

M. Lemire conteste que le rapporteur ait prouvé que les biens des congrégations appartiennent à l'Etat.

M. Lemire. — Si l'Etat s'empara des biens vacants des congrégations, il ne serait qu'un usurpateur. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Chaumié réplique que la question de principe a déjà été tranchée jeudi par la Chambre.

M. Lemire insiste pour l'adoption de son amendement, mais celui-ci est rejeté par 308 voix contre 217.

M. Beauregard estime que le texte de la commission est inacceptable et, qu'en invoquant la loi de 1825, on l'applique contre son texte et en y apportant des aggravations. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Sarrailh dit que la loi de 1825 concernait plus particulièrement les congrégations hospitalières.

Le paragraphe est adopté par 297 voix contre 237.

Une addition de M. Joseph Brisson, demandant le remboursement partiel par l'Etat de certains frais généraux est repoussée par 306 voix contre 224.

On adopte un amendement Grousseau ainsi conçu : « Les biens et valeurs affectés aux services scolaires dans les congrégations visées au dernier paragraphe de l'article 1^{er} seront affectés aux autres services scolaires de la congrégation. »

Le paragraphe 4, qui est le suivant, concerne les actions en reprise ou en revendication ; il est adopté, ainsi que le paragraphe 5, relatif aux actions à raison de donations ou legs faits aux communes et établissements publics, et le dernier paragraphe portant qu'un règlement d'administration publique déterminera les mesures propres à assurer l'exécution de la loi.

M. Olivier demande que toute congrégation qui en fera la demande obtienne un délai d'un an pour se transformer en association religieuse ordinaire, afin qu'il n'y ait pas lieu à liquidation ; cela revient, dit-il, à donner aux congréganistes le droit d'association.

La commission ne peut accepter cet amendement. M. Olivier insiste. Par 310 voix contre 232, la Chambre refuse de passer cet amendement en considération.

M. Lacombe réserve une disposition additionnelle pour la loi de finances.

AMENDEMENT DE MAILLÉ

M. de Maillé propose un article additionnel portant que sur la demande de la majorité des pères de famille, appuyée par une note motivée du conseil municipal, l'insstituteur d'Académie devra démissionner dans le délai de deux mois l'instituteur ou l'institutrice de la commune. Il revendique pour le peuple le droit de choisir les maîtres de ses enfants.

M. Carnaud proteste contre certaines assertions de l'orateur.

M. de Maillé. — Je rends hommage aux instituteurs d'autrefois qui faisaient simplement leur devoir, ceux d'aujourd'hui ne se servent que de leur avancement. (Protestations.)

M. Sembat. — Si on attaquait l'honneur de l'armée, vous criez tous.

M. de Maillé. — Ce que je demande, c'est une mesure de liberté et de fraternité.

M. Chaumié. — L'amendement n'a aucun rapport avec la loi ; je proteste contre des attaques aussi injustes que passionnées ; les instituteurs méritent toute notre reconnaissance, ils continueront à suivre leur voie et toutes vos protestations ne parviendront pas à les atteindre.

M. de Maillé. — On sacrifie la moralité des enfants, à l'honneur des instituteurs primaires.

Par 391 voix contre 80, l'amendement n'est pas pris en considération.

L'article 5 et dernier, abrogeant les dispositions contraires à la présente loi, est adopté.

VOTE DE LA LOI

M. Grandmoulin. — Je dépose une motion demandant l'affichage du scrutin.

Au milieu d'une assemblée houleuse, M. Brisson dit que l'on pourra considérer cette proposition après le vote d'ensemble.

M. Antoine Grass. — Il faudra, après ce vote, retirer l'enseignement au clergé séculier. (Applaudissements à gauche.)

Le bruit continue, intense. On entend difficilement M. G. Leygues déclarer à la tribune que, contrairement à l'opinion qu'on lui a fausement attribuée, il estime qu'une congrégation mixte peut être en-

Blondes, après la sortie de l'amiral Makharoff.

« Il est évident qu'on ne peut compter sur aucune bataille décisive dans cette guerre. »

Cette dernière appréciation du correspondant est longuement commentée par le *Daily Mail*, qui avoue que les grandes espérances qu'on avait tout d'abord fondées sur la flotte japonaise ne se sont pas réalisées.

Une dépêche de Tien-Tsin au *Morning Leader* annonce que, d'après certains bruits, les vaisseaux russes sortis du port après l'attaque contre Port-Arthur ont engagé le combat en mer avec la flotte japonaise. On ne connaît pas encore le résultat de cet engagement.

Le *Daily Chronicle* estime que l'amiral Togo n'a pas atteint son objectif à Port-Arthur et que les débarquements des troupes en Corée doivent beaucoup souffrir de l'incertitude des choses à Port-Arthur. Du moment que l'amiral Makharoff peut sortir durant vingt-quatre heures, les transports japonais se trouvent constamment menacés et les mouvements nécessaires pour la mobilisation rendus très difficiles.

Une dépêche de St-Petersbourg annonce que le commandant Kristinsky, du torpilleur *Sistina* va recevoir la croix de Saint-Georges. Les brûlots japonais capturés sont évalués à un million de francs.

LA MOBILISATION EN MANDCHOURIE

Saint-Petersbourg, 28 mars.

Les dépêches ordinaires de l'amiral Alexeïeff signalent que la mobilisation des régiments stationnés en Mandchourie est maintenant terminée.

Malgré les rigueurs de la température, elle s'est effectuée dans de bonnes conditions et suivant les prévisions de l'état-major général.

L'arrivée du général Kouropatkine coïncide de la sorte avec la fin de la mobilisation en Mandchourie. Le général Kouropatkine a longuement conféré hier avec l'amiral Alexeïeff. Il ne tardera pas à rejoindre son quartier général à Liao-Yang.

Une dépêche de Saint-Petersbourg, de source anglaise, dit que, d'après un rapport du général Mitschinkoff, l'armée qui s'avance vers la fin de la Mandchourie comprend environ cinquante-cinq mille fantassins, quatre mille cinq cents cavaliers, trois mille six cents artilleurs avec cent quatre-vingts canons, trois mille soldats du génie et trois mille soldats du train.

D'après une dépêche de Kharbine, la rumeur se répand que la guerre contre le Japon durera deux ans et commencera réellement en septembre, les mois de juillet et d'août étant perdus par les opérations militaires à cause des pluies.

On signale la marche obstinée vers le nord des troupes chinoises, commandées par le général Ma. Malgré les protestations de neutralité de la Chine, ce général persiste à aller de l'avant en Mandchourie et prétend garantir ainsi cette neutralité. On prévoit que les Russes pourraient être amenés à sévir contre l'armée du général Ma.

Le dégel a produit de véritables océans de boue, qui rendent le pays impraticable.

LES JAPONAIS EN CORÉE

Londres, 28 mars.

Une dépêche de Séoul au *Standard* dit que, depuis le combat de Chemulpo, plus de sept mille aventuriers japonais sont arrivés dans cette ville en quête d'emplois. Il leur est très difficile de trouver du travail. Le lieutenant-colonel japonais Nodsu, ancien attaché militaire à Séoul, a été nommé conseiller militaire du ministre des affaires étrangères coréen.

Une dépêche de Shanghai au *Daily Telegraph* annonce que le dernier paquebot français a apporté des affûts de canons pour le Japon. Le consul français a insisté pour qu'ils ne soient livrés qu'après la guerre.

L'ESCADRE DE VLADIVOSTOCK

Paris, 28 mars.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Matin* :

« On affirme ici que l'escadre de Vladivostock, dont la situation exacte était ignorée depuis un mois, serait actuellement en route pour la République Argentine. »

« Elle y prendrait livraison des navires achetés à cette puissance par le gouvernement russe, puis elle reviendrait avec eux en Extrême-Orient, où elle tenterait un grand coup contre la flotte japonaise qu'elle serait alors de taille à battre, grâce aux puissantes unités nouvelles dont elle serait renforcée. »

UNE NOUVELLE ARMÉE RUSSE

Saint-Petersbourg, 28 mars.

L'état-major général a décidé de former une seconde armée d'arrière-garde avec les troupes mobilisées au centre de la Russie d'Europe.

L'effectif sera d'environ 200.000 hommes qui partiront pour l'Extrême-Orient au commencement de mai ; une grande partie de ce contingent sera dirigée sur Vladivostock.

UNE DÉPÊCHE DE SOURCE JAPONAISE

Tokio, 28 mars.

Suivant une dépêche de Nioù-Tchouang les Japonais ont réussi à couler hier à 3 heures du matin quatre vapeurs près de l'entrée de Port-Arthur ; la flottille de contre-torpilleurs qui convoyait les vapeurs a sauvé les équipages.

Les cuirassés japonais ont ensuite bombardé Port-Arthur.

UNE ARMÉE JAPONAISE DE 80.000 HOMMES

St-Petersbourg, 28 mars.

Il se confirme qu'une très importante armée japonaise, forte de près de 80.000 hommes et comprenant quatre divisions, plus celle de la garde, est maintenant concentrée aux environs de Ping-Yang. Ces troupes ont été débarquées, tant à Chien-pai à Chemulpo qu'à Densan. Elles comptent une très forte artillerie.

A l'état-major russe, on croit que cette armée est destinée à attaquer la Mandchourie, en traversant le Yalou. Deux routes en assez bon état conduisent à la rivière en convergent près de Wi-Ju, mais la traversée serait dans ce moment à peu près impossible, à cause de la débâcle de glaces qui empêcherait de construire des ponts de bateaux.

D'autre part, il n'est pas probable que les Russes cherchent à engager sérieusement une bataille de ce côté. Au nord du Yalou, pays très montagneux, tous les chemins sont rendus impraticables par la neige. Si les troupes éprouvaient une défaite sérieuse, elles ne pourraient ni battre en retraite, ni recevoir des renforts.

LE RENFOULEMENT DES VAPEURS

Saint-Petersbourg, 28 mars.

Après la visite que l'amiral Sakharoff a faite aux vapeurs japonais coulés, les dispositions ont été prises pour leur renforcement immédiat ; on espère que les travaux ne seront pas de longue durée.

D'après l'estimation de l'ingénieur des

LA DÉFENSE DES BROTTREUX

Varennes-sur-Allier (Allier), 70 fr. ; 3^e M. Benon, à Lyon ; 4^e M. Duverger, à Arles ; 5^e M. Mélanin, à Lyon.

Deuxième catégorie. — Au plus beau lot de vaches sans distinction de race, de 3 à 6 ans : 1^{er} prix, M. Pejoux, de Boussey (Allier) ; 2^e M. Monnier, de Montguyon (Allier) ; 3^e M. Chataud, Lyon Vaise ; 4^e M. M. Joudeneche, de Lyon.

Troisième catégorie. — Les génisses de 2 ans et au-dessous.

Charollaises. — 1^{er} prix, M. Boisse, de Lyon ; 2^e M. Brun, de Villefranche ; 3^e M. Périchon, à Boussey (Allier) ; 4^e Sangouard, de Lyon ; 5^e M. Mélanin, à Lyon.

Limoisines. — 1^{er} prix, M. Sazeras, 2^e Goudeneche, de Lyon ; 3^e M. Taravant, Montferand (Puy-de-Dôme) ; 4^e M. Teulier, de Saint-Victorien ; 5^e M. Delaye, de Paillyboyeux (Hte-Vienne).

Quatrième catégorie. — Au plus beau lot de vaches de sept ans. Prix réservés aux éleveurs : 1^{er} prix, M. Goyet, de Magnieu ; 2^e M. Pejoux, de Boussey ; 3^e M. Périchon, à Boussey ; 4^e M. Bousson, à Champan (Loire) ; 5^e M. Mélanin, à Lyon.

très faible sur la Méditerranée, et au voisinage de l'océan, où une nouvelle dépression arrivait de l'ouest.

Sur nos régions, il est sensiblement stationnaire vers 767 mm, et le temps semble devoir être frais et assez beau.

Aujourd'hui, à Lyon (Pavé),

Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 767 mm.

Eau tombée depuis 24 heures : 0 mm.

Températures extrêmes de la journée, à 9 heures : minimum : - 7°, maximum : + 9°.

A l'air libre : minimum : + 7°, maximum : + 10°.

ÉMOUVANT SAUVETAGE

Jeune désespérée. — Dans le Rhône.

Un courageux soldat.

Un drame étonnant a vivement impressionné hier, à deux heures et demie de l'après-midi, les habitants et les nombreux promeneurs du quai Claude-Bernard.

Une jeune femme, dont les allures inquiétaient depuis un instant les passants, s'est brusquement jetée dans le Rhône, près du pont du Midi. A peine dans le fleuve, la malheureuse poussa des cris de détresse.

La foule aussitôt s'assembla et plusieurs courageux citoyens essayèrent de se porter au secours de la désespérée.

Un jeune soldat du 98^e de ligne, Claude Milan, n'hésita pas à se jeter tout habillé à l'eau.

Il plongea à plusieurs reprises sans pouvoir atteindre la jeune femme qui se débattait désespérément et que le courant emportait.

Enfin, il parvint à la saisir, après des efforts inouïs et de grands coups de tête appliqués sur la nuque de la jeune femme qui suivait agrippée aux péripéties de cet ému sauvetage.

La malheureuse fut transportée dans une pharmacie de l'avenue des Ponts, où des soins énergiques lui furent prodigués.

Elle déclara se nommer Joséphine B..., âgée de 19 ans et avoir été poussée à cet acte de désespoir par la misère et le manque de travail.

Quant à son courageux sauveteur, il fut chaudement félicité par les personnes présentes et sur l'initiative de plusieurs d'entre elles, un rapport fut envoyé au général gouverneur signalant la belle conduite du soldat Milan et réclamant pour lui une juste récompense.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette démarche que nous appuyons avec plaisir.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Le Jour et la Nuit

En attendant la première de *Rip-Rip*, que l'on nous annonce comme très prochaine, le Nouveau-Théâtre continue la représentation des opérettes du vieux répertoire.

Ces reprises ne manquent pas de charme, et les joyeux flons-flons qui rejoignent nos pères exercent encore sur nous un irrésistible attrait. Parfois, les livrets paraissent désuets, mais la musique est si jeune, d'une gaieté si débordante, que l'on oublie l'ineptie de l'action scénique.

Le Jour et la Nuit a fourni, hier, la matière d'une excellente soirée, la vaillante troupe du Nouveau-Théâtre ayant interprété avec bonne humeur et beaucoup d'entrain.

Nous avons épuisé ici les éphémères éloges que l'on doit prodiguer à Mlle Marcelle. Disons, une fois encore, au risque de nous répéter, qu'elle s'est montrée charmante. Mlle Bach a voulu rivaliser de grâce avec elle ; Mlle Bach a tout ce qu'il faut pour réussir, dans ce genre de match. Quant à ces messieurs, ils se sont montrés, pour un soir, la fantaisie des rôles les avait fait oublier. Or, « les Portugais sont toujours gais... » Les artistes du Nouveau-Théâtre furent, hier, joyeux comme les plus hilarants sujets de S. M. le roi de Portugal. C'était tout ce qu'il fallait pour recueillir des bravos.

La moisson fut abondante.

CHRONIQUE

JOURNALIÈRES

Voici venir le temps où nous allons entendre les périodiques récriminations et les lamentations accoutumées de ceux qui n'aiment point les « vogues ».

Telle chère Madame, délicate et sensible, est assurée de sa quotidienneté mignonne, par le voisinage des organes et telle autre n'échappera point aux affreuses « vapeurs » provoquées par l'odeur de friture exhalée des « belles gaufres toutes chaudes ».

Ah ! il y a de bien durs instants dans la vie et ça n'est pas sans raisons qu'on l'a baptisée du nom de vallée de larmes !

Je n'effectue pas, outre mesure, les boniments des parades foraines, les grincements d'orchestres rudimentaires, le bruyant des lotteries de vaisselle, les détonations des tirs, ni les hurlements des fureurs et j'avoue même ne visiter les « vogues » qu'à l'heure où les baraquements sont closés et les rampes fumées éteintes.

Pour moi, c'est le meilleur moment du spectacle, celui où, dépouillés de leurs oripeaux multicolores, les forains, derrière leurs roulettes alignées, vaguent aux matérielles occupations de l'existence, ainsi que de simples bourgeois.

Je cause volontiers avec la belle Fathma, la même qui, le soir, sera s'ouvrir hier les grands yeux des tournoyeurs : l'excellente princesse, assise sans façon, en jupon court, sur le parapet du quai, se prise prosaïquement le maillot défraîchi de sa voisine, la Reine du Théâtre féérique.

Voici la célèbre dompteuse dont le regard fait ramper les fuyes. Pour l'instant, elle allie son petit dernier. Un peu loin, c'est l'illustre dévotionnaire extraordinaire lueide, qui, moyennant deux sous, nous indiquera, le moyen de réussir et nous prètera héritage, bonheur et riche mariage. Elle étale un feu qui n'a rien de sacré, pour préparer la soupe de l'imbécille Rempart de Carpentras, lequel rempart est aux prises avec un litre, en compagnie du terrible homme-sauvage qui s'entraîne à dévorer du feu et des lapins vivants en mastiquant un large morceau de lard...

Où, je trouve plus intéressant et plus pittoresque le spectacle de cette camaraderie dans la misère que le bruit et les exultations du soir ; mais cela est affaire de goût. Et pourquoi tant crier contre les « vogues », alors que tant de gens s'y plaisent et y trouvent distraction ?

Allons, belles mesdames, surmontez vos nerfs. N'enlève pas un peu de joie inoffensive aux doux militaires, espoir du pays ; n'enlève pas le plaisir d'un soir aux petites ouvrières pour qui la musique de la « caisse à savon » remplace agréablement le bruit assourdissant des métiers mécaniques. Laissez les lotteries

aux enfants, et les balançoires aux jolies minettes.

Songez que chacun ne peut goûter le plaisir des fêtes bourgeoises, des bals de bienfaisance ou des kermesses de charité et qu'il n'est point à la portée de tout le monde, d'entendre chaque soir, dans un salon, une symphonie de Schumann, ou quelque frêle jeune fille s'offrir la *Prrière d'une vierge*...

Léon BORDE.

La santé publique. — Le nombre des décès enregistrés pendant la onzième semaine de cette année est plus fort que celui de la dixième semaine : 225 au lieu de 208. Il est plus élevé aussi que celui de la période hebdomadaire correspondante de l'année 1903, qui était de 190.

C'est toujours à l'influenza qu'il faut attribuer l'augmentation de la mortalité. Les affections des organes respiratoires continuent d'être d'une très grande fréquence. Dans la liste des décès du dernier septennaire, nous trouvons : 20 broncho-pneumonies, 13 congestions pulmonaires, 11 pneumonies, 1 pleurésie.

Les phthisiques sont toujours fortement éprouvés ; ils nous donnent cette semaine 36 décès.

Comme maladies zymotiques, on a déclaré au Bureau d'hygiène du 16 au 23 mars :

Une fièvre typhoïde à la Guillotière ; Quatre diphtéries : 1 dans le IV^e arrondissement, 1 dans le V^e, 2 dans le VI^e ; Quinze rougeoles : 4 dans le I^{er} arrondissement, 1 dans le II^e, 7 dans le III^e, 1 dans le V^e, 5 dans le VI^e ; Onze scarlatines : 2 dans le I^{er} arrondissement, 4 dans le II^e, 3 dans le III^e, 2 dans le V^e.

Il n'y a pas eu de nouvelle déclaration de petite vérole. Mais à l'hôpital d'isolement, il y a eu le 18 mars un décès dû à la variole chez un enfant de 7 ans venu de la Guillotière et entré dans le service des varioleux le 12 mars.

Mortalité de Lyon (population en 1901 : 453.145 habitants), pendant la semaine finissant le 19 mars 1904, on a constaté 225 décès :

Fièvre typhoïde..... 4	Diarrhée infantile..... 4
Variole..... 0	Entérite (au-dessus de 2 ans)..... 2
Rougeole..... 4	Maladie du foie..... 4
Scarlatine..... 11	Diabète..... 2
Erysipèle..... 4	Affections du cœur..... 19
Pneumonie..... 13	— des reins..... 6
Diphthérie..... 4	— cancéreux..... 9
Croup..... 3	— chirurgicaux..... 13
Croup..... 3	Débilité congénitale..... 9
Affect. puerpérale..... 1	Craques accidentelles..... 42
Catarrhe pulmonaire..... 8	Autres causes..... 40
Broncho-pneumonie..... 26	Causées inconnues..... 40
Congest. pulmonaire..... 41	Naissances..... 138
Pleurésie..... 11	Mort-nés..... 225
Phthisie pulmonaire..... 36	Mal. céréb. spin..... 2
Autres tuberculoses..... 4	
Meningite aiguë..... 2	
Mal. céréb. spin..... 2	

Société des Artistes Lyonnais. — Hier a eu lieu le tirage de la tombola ; voici la liste des numéros gagnants :

Séries	N°	Séries	N°	Séries	N°
363	29	451	8	498	39
427	16	336	11	259	23
451	12	363	25	459	17
407	3	348	18	245	13
459	27	272	31	262	21
345	23	273	3	411	20
319	3	380	21	392	19
419	30	273	13	403	24
401	12	276	42	373	28
404	13	265	37	492	20
327	39	460	44	459	39

Les lots pourront être retirés jusqu'au 1^{er} avril, au Pavillon, et chez M. Jung, secrétaire, 4, rue Sab, jusqu'au 1^{er} mai.

Passé ce délai, les lots non réclamés seront acquis à la Société.

VIII^e Concours national de tir (7-15 juillet 1904). — Réunion du Comité de Direction, le mercredi 29 mars courant, à 8 heures du soir, au Secrétariat Général, 7, rue Paul-Chenavard.

Les Réservistes et les Elections municipales. — En raison de la période électorale qui doit précéder les élections municipales du 1^{er} mai prochain, le ministre de la guerre a décidé que les réservistes et les territoriaux dont le séjour au corps doit se terminer à la fin d'avril ou dans les premiers jours de mai, seraient renvoyés dans leurs foyers le 24 avril prochain au plus tard.

Club des Sténographes. — Le Club des Sténographes du Rhône est heureux d'apprendre à ses nombreux amis, que sa fête annuelle aura lieu le 8 mai.

Le programme de cette solennité populaire artistique sera prochainement publié. On y lira les noms des Sociétés musicales les plus réputées de notre ville et ceux d'artistes de grand talent.

La Vie Lyonnaise. — Samedi, 2 avril, paraîtra le premier numéro de la *Vie Lyonnaise*, revue hebdomadaire, littéraire, scientifique, sportive et artistique.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau confrère et formons des vœux pour son succès.

Société des Parfaits Pêcheurs à la ligne de Lyon. — Œuvre d'enseignement. — La société a l'honneur d'informer ses nombreux membres qu'elle vient de faire une mise à l'eau dans le Rhône de 5.000 alevins, ombles-chevaliers et 3.000 truites saumonées offerts gracieusement par l'administration de l'Ecole d'agriculture d'Ecullay.

La société présente tous ses remerciements à M. Durand, son sympathique directeur, ainsi qu'à tout le conseil d'administration.

Aux Deux Passages. — Voir au Compertoire des Costumes pour enfants une série de jolies robes forme nouvelle, beau lainage, entièrement doublées, de 3 à 6 ans, au prix sensationnel de 7 fr. 50.

Postes et Télégraphes. — La commune d'Alix dessert jusqu'à ce jour par le bureau d'Anse, vient d'être rattachée à l'arrondissement postal de Charnay.

Pour ne pas éprouver de retard dans la distribution, les lettres à destination d'Alix devront être adressées comme suit : M. X..., à Alix, par Charnay (Rhône).

Un vol important. — Un vol important a été commis la nuit dernière dans un hôtel de Perrache.

Un voyageur, M. Léon Bouveret, demeurant à Paris, 44, rue des Moines, a été dépouillé, durant son sommeil, d'une somme de 2.400 francs.

M. Bouveret ne peut s'expliquer comment ce vol a été commis car les portes de communication étaient fermées à l'intérieur, et la clef se trouvait dans la serrure.

Une plainte a été déposée chez M. le commissaire de police du quartier Perrache.

Aggressions nocturnes. — La nuit dernière, M. Girod, 57 ans, treillagère, rue du Pensionnaire, regagnait son domicile. Sur la place de la Croix, il fut assailli par trois individus qui, après l'avoir roué de coups, lui volèrent sa montre et son portefeuille.

Quelques instants plus tard, M. Oudet, place de l'Abondance, 46, était victime d'une semblable agression de la part de

trois individus, rue Paul-Bert. Egalement les malandrins lui dérobèrent une montre en argent et son portefeuille.

Les deux victimes ont déposé une plainte au poste de police de la place du Pont.

Accident. — Mlle Antoinette Breton, tulliste, demeurant rue des Ecoles, 3, aux Charpenne, a été renversée hier matin, place du Pont, par une voiture appartenant à M. Malagolle, demeurant rue Béranget.

Dans sa chute, Mlle Breton a eu la jambe droite contusionnée. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie, la blessée a été reconduite à son domicile par l'auteur de l'accident.

Renversé par un tandem. — Un enfant âgé de 14 ans, François Tardy, demeurant chez ses parents, rue Duguesclin, 194, a été renversé et renversé à l'angle de la rue Tête-d'Or, par un tandem appartenant à MM. Sal, plombier, cours Gambetta, 40, et Dirayre, rue Duguesclin.

Dans sa chute, le garçonnet s'est blessé à la tête et à la jambe droite. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

Un voleur. — Les agents de la Sûreté ont arrêté, hier, le nommé Rocher Henri, 20 ans, demeurant rue du Bonnel.

Cet individu, qui a été écroué, avait dérobé, il y a quelques jours, dans un panier entressé place Tolozan, une pièce de soie d'une valeur de 200 francs.

Né dans la rue. — Un gardien de la paix a requis la voiture d'ambulance, hier matin à 8 heures, pour transporter à l'hospice de la Charité, Mme Marioussi, âgée de 24 ans, qui avait été prise des douleurs de l'enfantement rue Molère, et avait mis au monde un enfant du sexe masculin.

La mère et l'enfant se portent bien.

Un enfant égaré. — Hier, à neuf heures du soir, M. Bouvier Eugène, a amené au poste de la rue Vendôme, d'où il a été conduit chez ses parents, le jeune Rofino, âgé de 4 ans, trouvé égaré avenue de Saxe.

Les bonneteurs. — Des agents en surveillance aux abords du champ de courses de Villeurbanne ont arrêté hier les nommés P., Louis, 27 ans, P., Charles, 33 ans, qui étaient installés, sous un parapluie ouvert, un jeu de bonnet.

Quelques naïfs, furieux d'avoir été volés, ont prévenu les agents qui ont cueilli les bonneteurs et les ont fait écrouer.

Rixe entre femmes. — A la suite d'une violente discussion ayant dégénéré en rixe, avec une rivale, la nommée Emilie Vallier, demeurant, 36, rue Chapponnay, a reçu un coup de couteau au côté gauche, lui faisant une grave blessure.

Transportée à l'Hôtel-Dieu, l'internée avait admis sa fille, mais elle a refusé de rester, et n'a voulu donner aucun renseignement sur la femme qui l'avait frappée.

Une enquête est ouverte.

MENU

Pour les Jours de la Semaine Sainte

Potage Emeraude au vermicelle Margo
Crostades de crevettes à la Joinville
Œufs à la Gounod
Truites à la Chambord
Homards à l'Américaine
Nouilles aux œufs Margo sauce suprême
Sorbet à la menthe
Filets de soles Escoffier
Timbale Milanaise au macaroni Margo
Asperges à la Parisienne
Sarclole rôti
Gâteau de semoule Margo
Bombe Montmorency

Purgez-vous, Purifiez-vous avec le Sirop de Bochet du Serpent.

QUINA CHABLY

VILLEURBANNE. — Un brutal. — Un nommé Origène, travaillant avec un ouvrier tisseur de la maison Berthod et Lacroix, chemin des Pins, nommé Albert Pailillon, chemin de la Viabert, 71, s'est jeté sur ce dernier et l'a violemment frappé à la face, et, sans motif.

La victime a porté plainte contre son brutal agresseur.

Exploits de malandrins. — La nuit dernière, d'audacieux malfaiteurs pénétraient par escalade dans une propriété sise chemin Saint-Hippolyte, dont M. le docteur Raymond, grande rue de Monplaisir, est le propriétaire.

Deux lanternes d'automobile, sept bandages pneumatiques Michelin, n° 700-90 et une plaque de cuivre, le tout valant mille francs, ont été dérobés.

C'est la deuxième fois que M. le docteur Raymond est victime d'un vol ; il y a quinze jours c'était une bicyclette, bientôt ces malandrins emportèrent aussi les autos.

Une enquête est ouverte.

OULLINS. — Etat civil. — Naissances : Hélène Perroud, Jules Gais, Marie Schilling, Pierre Sandraz, Henri Martin, René Belleman.

Décès : Jeanne Blanc, veuve Héritier, Elie Argand, Jean Barral, Pauline Port, veuve Chombonnet.

Mariages : de mariages : Clair Vial et Marie Bonnetain, Marius Devaux et Marguerite Vassier, Pélus Lhopital et Jeanne Dumas, Jean Chachuat et Louise Gardon, Joseph Cumin et Claudine Figeat.

Trouvaille. — Un portefeuille contenant une certaine somme a été trouvé dimanche soir, à 4 heures, au Pont-de-la-Croix.

Le réclamant de 11 heures 1/2 à midi, chez M. Auguste Guerrier, rue de la Camille, 6, à Oullins.

Courrier des Sports

COURSES A SAINT-CLOUD

Prix du Pég. — 1. La Lavandière, g. 83, pl. 23.50. — 2. Sainfo pl. 24. — 3. Lucrèce pl. 19.50.

Prix de l'Abreuvoir. — 1. Hidalgo, g. 23.50, pl. 14. — 2. Xenophon pl. 17. — 3. Perle Fine pl. 23.50.

Prix des Iles. — 1. Menet, g. 60, pl. 48. — 2. Dinah, pl. 45.50. — 3. Barde pl. 50.

Prix de Paris. — Moroko, g. 34.50 pl. 23.50. — 2. Melissa pl. 71. — 3. Samara pl. 23.50.

Prix des Savins. — 1. Villiers, g. 30, pl. 15. — 2. Honduras pl. 18.50. — 3. Lisette IV, pl. 70.50.

Prix du Pavillon. — 1. Merle, g. 61.50, pl. 27.50. — 2. San Matteo pl. 45. — 3. Melton Kruger pl. 37.50.

DANS LA RÉGION
Grenoble. — Championnat des Alpes. — (Équipes juniors). Dans sa réunion de samedi, le comité des Alpes ayant déclaré fondée la réclamation de Vaucanson-Sport, a prononcé la disqualification de l'Union Athlétique Vaucanson. En conséquence, Vaucanson-Sport est déclaré champion juniors pour 1904.

(Équipes troisièmes). Le comité des Alpes, sur la demande des intéressés, a décidé de renvoyer au 21 avril prochain la finale du championnat des équipes troisièmes. Ce match qui mettra en présence le Stade Grenoblois et l'Union Athlétique Vaucanson, se jouera à Grenoble.

Mâcon. — L'équipe militaire du 13^e de ligne a battu, dimanche, le Racing-Club Chalonais par 41 points à 8.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES

Londres, 28 mars.

Consolidés.....	85 15/16	Rio-Tinto.....	50 3/4
Extérieurs.....	100 1/4	De Beers.....	13 9/16
Indes.....	81 3/8	Goldfields.....	5 17/32
Ture Unifiée.....	78 1/2	East Rand.....	5 7/32
Banque Ottomane.....	42 3/8	Chartered.....	1 5/8
Suez.....	402 1/2		

LA CROISIÈRE DE GUILLAUME II

Naples, 28 mars. — Pendant sa visite à bord de la *Silber*, du *Varese* et de l'*Emmanuelle-Filberto*, l'empereur Guillaume était accompagné de l'amiral Morin.

Au moment où l'empereur quittait l'*Emmanuelle-Filberto*, la musique du cuirassé *Sardagna* a joué l'hymne allemand et l'équipage a poussé des hurrahs. L'empereur est rentré à bord du *Hohenzoellern* à 11 h. 50.

LES GRÈVES DU NORD

GRAVES BAGARRES. — QUELQUES BLESSÉS

Roubaix, 28 mars. — Un groupe de grévistes, qui sortait du local de la Paix, s'est dirigé, cet après-midi, vers l'établissement Amédée Provost. Les grévistes, suivis par la cavalerie, ont cherché à intercepter le passage au moyen de charrettes. Des charges ont eu lieu ; un officier du 19^e chasseurs a reçu une brique sur le cou, un brigadier du même régiment a fait une chute de cheval. Au cours de la bagarre, deux ouvriers, se trouvant dans la foule, ont été légèrement blessés, par suite du recul des chevaux.

Roubaix, 28 mars. — Deux agents ont été également blessés, au cours de la manifestation, près du péage de la Société Anonyme, à Roubaix. Le premier a été atteint d'un coup de pied de cheval dans le bas-ventre, le second a été blessé à la main en repoussant les manifestants. Pendant ce temps, d'autres grévistes pénétraient dans la cour de l'établissement Valentin Roussel, et mettaient un lourd chariot en travers de la chaussée pour empêcher le passage du tramway.

Le nombre des ouvriers actuellement en grève est d'environ 4.000 pour un total de 41 maisons sur 175 établissements comptant environ 40.000 ouvriers. Deux escadrons de gendarmerie à cheval ont reçu l'ordre de se rendre de Lille à Roubaix.

Roubaix, 28 mars. — Un certain nombre de grévistes se sont rendus ce soir, à 6 heures, au tissage Equilart et Serive où ils ont brisé les vitres et essayé de pénétrer dans l'établissement. La cavalerie est intervenue et a dispersé les manifestants. Un autre groupe s'est dirigé vers d'Alger, en face de la filature Étienne Motte. La cavalerie est intervenue de nouveau. Un ouvrier a été renversé et a dû être transporté à l'hôpital.

Lille, 28 mars. — La situation est tendue, il n'y a pas eu de réunion aujourd'hui. Le préfet du Nord a reçu ce matin deux délégués du syndicat textile. A Houplines le citoyen Vanaldevort, délégué de la commission mixte, a rendu compte des travaux de la commission dans une réunion ouvrière tenue hier soir. Patrons et ouvriers sont tombés d'accord sur l'augmentation de 8 0/0 sur le tarif de 1889 en compensation de la réduction des heures de travail. Résultat de l'application de la loi Millerand-Colliard.

Le Cyclone de La Réunion

Paris, 28 mars. — Le ministre des colonies a reçu ce matin M. Drouhet, sénateur ; MM. de Mahy et Brunet, députés de la Réunion, et leur a fait connaître que les renseignements qui lui étaient parvenus au sujet du cyclone du 21/22 mars concordent avec ceux qui leur avaient été transmis de la colonie. Il leur a fait savoir qu' aussitôt la nouvelle du cyclone connue, et après entente avec le ministre des finances, il avait fait ouvrir un compte pour faire face aux dépenses les plus urgentes.

Il leur a de plus annoncé qu'il faisait préparer un projet de loi à soumettre au ministre des finances, tendant à obtenir une subvention extraordinaire.

Il a ajouté qu'il avait entamé des négociations avec M. Rouvier au sujet de la prorogation des effets de commerce, mais qu'aucune décision n'était encore intervenue à cet égard.

M. Gaston Doumergue leur a confirmé, en outre, qu'il allait inviter le gouverneur général de Madagascar à être présent, le cas échéant, à envoyer les provisions de riz et de bœuf qui pourraient être nécessaires pour approvisionner l'île de la Réunion et assurer par tous les moyens dont il dispose les communications avec cette île.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 28 mars. — Sir Charles Hobhouse fait allusion, au cours des débats financiers, aux négociations avec la France. Il espère que le traité mettra fin à tous les illages pendans.

MINES D'OR

Page 60

Proind.....	487 50	Perreira.....	Paris, 28
Gold.....	61 50	East Rand.....	
Gold.....	231	Kleinfontein.....	
Rand.....	37 75	Geldenh. Estaat.....	
.....	44	Transvaal.....	
.....	129	Chatsworthland.....	
Estaat.....	84 50	Mozambique.....	
.....	60 25	Durban.....	
.....	36	Lancaster.....	
		Rand Mines.....	

BULLETIN FINANCIER

LYON

Lyon, 28

ous dit : « Fermelé générale,
ance à été très ferme, m
ont été calmes, les arbit
en quelques transactions.

95,625, *Turc* 101,65, *Etab*
2,50, *Paris* 107,75, 75,575
Omnibus 560, *Credit Lyo*
36, 1082, *Rio* Espagne 4
276, *Rio-Tinto* 1270, 1268
78, dernier.

avons dit, qu'avec un divi
frances, soit 47,60 en circ
1903, payables le 4 mai pr
pensions qu'on verrait le c
ancs, avant le détachement
d'aucuns voient 4,400 fra
se présidèrent le cours de 1.500
toujours la même chose
étant... L'assemblée de
nnel a eu lieu samedi, on

ALBERTIN Y & C^{IE} Pâtes Alimentaires
EXTRA

Vient de Paraître

TOUT-LYON ANNUAIRE

des Salons
et Villégiatures

de LYON

Villefranche, Vienne
Bourgoin, Roanne

EN VENTE :
A l'Agence Fournier
14, rue Confort, 14
Chez les Principaux
Libraires ○○○○

5 fr.

Adresses à la Ville et à la Campagne,
Jours de Réceptions des Gens du Monde :
Noblesse, Magistrature
Armée, Haut Commerce

1904

S. P. A. 52, rue de la République, LYON, Publiée sous toutes ses formes

par action ancienne, en échange du coupon n° 2 et de 2 fr. aux actions nouvelles.

Madrid à Saragosse et à Alicante

Recettes du 5 mars au 11 mars 1904	1.944.662	89
Recettes du 5 mars au 11 mars 1903	1.963.385	53
Diminution en 1904	18.722	73
Recettes à partir du 1 ^{er} janvier 1904	49.302.728	96
Recettes à partir du 1 ^{er} janvier 1903	48.707.784	95
Augmentation en 1904	654.944	01

Madrid à Cacerès et au Portugal

Recettes de la 11 ^e semaine :		
Du 12 au 18 mars 1904		Différence en 1904
1903		
Cacerès. 78.116 15	77.340 60 +	775 55
Quest d'Espagne		
49.438 55	50.027 07 —	588 51
Recettes depuis le 1 ^{er} janvier :		
Cacerès. 843.700 42	876.645 ..—	32.944 58
Quest d'Espagne		
540.069 18	575.640 62—	35.571 44

Le Gérant : CH. LAMBERT.

Tirage sur machines rotatives Marinoni
40.000 exemplaires à l'heure.

Imp. WALTENER ET C^{ie}, 3, rue Stella. — Lyon

des Demars, médaillée à l'Exposit. des
invent. nouvel. Lyon 1904, pour sa vé-
nalia, produit remarquable p. donner
etc et abondance à la chevelure. Recom-
mandé aux personnes chauves, fait dispa-
re les névralgies les plus invétérées.
rue Basse-du-Port-au-Bois, au 3°. Env.oi
rue mandat-poste, 5 fr. p. les person-
nues et 3 fr. p. les non chauves.

passage. Mlle Adrienne, 14, r. Lanterne,
entresol, de 9 h. mat. à 9 h. soir.

otographies! Développement, retouche,
tirage sur tous papiers, agrandissement
tocolographie, travaux p. amateurs.
x except. Rissoan, 250, c. Lafayette,
on.

me Anne-Louise, reconnue bon cartom.,
dep. 0,50, mont. Grande-Côte, 106, au 4°.

de Cl. d. hôp. trait. rhumatismes, ch. de
cl. cheuveux, gr. succès, 12, r. Tunisie, ent.

rt. post. original p. poiss. d'avril et fêtes
de Pâques, surp. farc. etc. Env. f° su-
che série, 10 éch. cont. 1.25. Le 100, 8 fr.
ais, 3, rue Chénier, Paris.

AVIS. — Les Petites Annonces devant
être le vendredi ne peuvent être
insérées que si elles nous parviennent
jeudi avant 5 heures.

— Tu comprends que tout n'est pas achevé... Mais c'était délicieux, comme un barreau, avec des boiseries qui avaient l'air de laines, des tentures à fleurs passées, un lit de fer noir, avec des incrustations d'or surpeinte.

— Oh ! on se croirait dans un jardin !

— Maria Mme Mathieu.

— Et quelle vue ! Tiens, maman... Elle la poussa sur le balcon, d'où Mme Mathieu ne put s'empêcher d'admirer le panorama de Paris. Mais vite elle cher-

chait au-dessous d'elle. Et Odette, croyant avoir deviné sa pensée, lui montrait vers la droite, presque sur la rue des Martyrs, un vaste chapeau, de dessous lequel montait un petit tourbillon de fumée...

— C'est là que parrain va voir ses illustres... C'est très commode, si près... Et puis, il fait là sa partie de billard...

— Et alors, toi, ma petite, s'écria Mme Mathieu, enchantée de cette diversion, tu restes toute seule ?

— Eh ! maman Mathieu, répliqua Odette avec bonne humeur, j'ai bien assez à faire avec mon ménage... j'aime mieux qu'il enfume la brasserie que ma maison...

— Et puis, celui-là, quand on lui arrachera le café du corps, le cher homme !

— Mais, maman, dit Odette, un peu piquée, il n'y retourne que parce que je l'y renvoie ; et, si je le voulais près de moi, toute la journée, il ne me quitterait pas une minute...

— N'empêche, ma petite, que tu lui as détraqué ses habitudes, à c't'homme !

Et puis... et puis... c'est pas toi, s'pas, qui pourras te tenir compagnie toute la vie... Tiens, s'écria-t-elle, triomphante, la voilà ! j'avais bien qu'y pourrait pas ne pas venir pas ici... je li ai ben dit, d'ailleurs, que t'étais trop bonne pour y avoir gardé rancune de t'avoir trop aimée.

Et elle se penchait à gauche, vers Sylvestre, dont la silhouette trapue était apparue au coin de la rue Rochard-de-Saron. Mais il suffit qu'Odette se penchât un peu pour que le pauvre garçon se dis-

simulât aussitôt, comme s'il avait prévu la réponse que la jeune fille allait faire à cette phrase de sa mère :

— Et même, que j'y ai dit, qu'allé te dirait sûrement le bonjour comme autrefois, si tu montais seulement une minute ! Il n'ose point, le serin !

— Il a raison, maman Mathieu, prononça très doucement Odette, il a raison... Je ne lui en veux plus... non... j'oublie... Mais il vaut mieux... pour l'instant, du moins... oui, il vaut mieux ne pas nous revoir...

Et, comme la figure de la paysanne se renfrognait...

— Je t'assure, mère-nourrice... il faut laisser passer du temps... parce que... je t'assure... ce n'est pas toujours si facile que cela d'oublier...

Un grand froid tomba entre elles ; et maman Mathieu commença à se dire que c'était peut-être irréparable ce qui s'était passé. Mais elle ne pouvait se décider à renoncer ; et elle voulut, du moins, se prémunir d'un avantage.

— Enfin, nous, ma chérie, malgré le chagrin que tu nous as fait en t'en allant, on t'aime comme avant... plus qu'avant, puisqu'on passe sa vie à te regretter... Et, à part nous, je voudrais bien savoir qui t'a seulement donné signe de vie, de Chevreuse... Et si tu savais ce qu'on dit...

Maman Mathieu allait enfler toute la série des potins de la petite ville et répéter les paroles qu'on prêtait, à tort ou à raison, à madame Joussette. Mais

Odette avait tout de suite deviné et coupé court à tout cancan.

— Je n'ai pas besoin de savoir, maman Mathieu. Je suis bien reconnaissante à ceux qui n'ont pas changé envers moi, comme vous. Les autres...

Elle eut un simple et tranquille geste qui signifiait : N'en parlons plus !

Et maman Mathieu sentait le froid encore plus grand entre elles ; et elle emportait un peu plus profondément l'irréparable des choses et que cette indifférence éternelle, qui lui inspirait aujourd'hui les « autres » de Chevreuse, s'étendait à eux aussi, malgré la douceur avec laquelle Odette venait de la recevoir. Et tout ça, mon Dieu ! parce qu'on l'avait un peu violente... Comme si cela n'arrive pas sans cesse à la campagne ! N'aurait-elle même pas vu, dans ses très rares lectures, qu'il existait des pays où il faut que le mari enlève sa femme de force ?... Et l'idée lui était-elle jamais venue de se demander, quand, avant d'être mariée, elle l'en avait dit, qu'elle était si fort ? Mais voilà ! c'était tout à fait une demoiselle que cette Odette, et même, elle s'en rendait encore plus compte dans ce cadre si nouveau, quelque chose de plus que les plus riches demoiselles. C'était un être à part, d'une délicatesse exquise, d'une délicieuse bonté, qui ne gardait pas rancune, oh ! non, mais se repliait définitivement sur elle-même, quand on l'avait blessée.

— Alors, l'aurevoir, ma fille !... — L'aurevoir, mère-nourrice ! prononça platement Odette.

— Et... à quand ? murmura timidement la paysanne : quand c'est que tu

nous feras la bonne surprise de revenir par chez nous ?

— Eh ! répondit Odette en riant, ça ne serait plus une surprise, si j'allais le te dire aujourd'hui !

Mais aussitôt après le départ de sa mère-nourrice, son visage devenait mélancolique, s'assombrissait même, sous l'influence de ces deux idées : « J'étais pourtant bien heureuse, là-bas, et l'on m'y aimait bien... » Elle y était surtout si entêtée... Pourquoi ont-ils voulu, de moi, plus que je ne pouvais donner ? Et qu'est-ce qu'ils ont voulu ? Et cet après-midi, en se dépeçant, elle pouvait encore passer une bonne heure au Louvre, où déjà parrain l'avait menée bien des fois, l'initiant à l'histoire de la peinture, ne se lassant jamais de lui donner des explications.

— Oui, en m'habillant tout de suite, j'é le prendrai à la brasserie... Et avec Bagnollonnes, nous y serons bien à deux pour voir la galerie d'Apollon.

Cette galerie qu'elle n'avait fait encore que traverser, parce que parrain, lui, n'était amateur que de peinture, de sculpture, tandis que ces vitrines, si merveilleusement emplies de bijoux, d'émaux, de joailleries, avaient toujours attiré Odette.

Un instant après, elle était dans l'avenue Trudaine, adorablement coquette en une très simple robe de four, avec un amour de chapeau, qui allait certainement provoquer un compliment de parrain... Et ce lui fut une déception que de ne pas apercevoir tout de suite Jarrour à la porte du café.

[A suivre.]